

Jean-Maurice JACQUES

Agent Général Allianz

3 Rue des Rolliers
CS 90032
30820 Caveirac
TEL. : 04 66 27 95 27
FAX : 04 66 27 95 20
E-Mail : jacqujm@agf.fr
<http://www.agf.fr/jacqujm>

Bureaux ouverts tous les jours
de 8h30 à 12h et 14h00 à 18h00
sauf le vendredi fermeture à 16h45
fermés le samedi
N° ORIAS : 07021827



Madame, Monsieur

Suite à votre demande, je vous remercie de trouver ci-joint une documentation concernant l'assurance des véhicules R5 Alpine, R5 Alpine Turbo et R5 GT Turbo.

REGLES DE SOUSCRIPTION :

Pouvoir justifier de deux années de permis et de deux années d'assurances sans sinistre responsable. Nous prenons toutes personnes pouvant justifier de ces deux critères sans tenir compte de son âge, de sa zone d'habitation et de son "bonus".

EVALUATION DU VEHICULE :

Le calcul des garanties vol, incendie ou dommages (tous risques) est fonction de la valeur de votre véhicule. Si vous désirez souscrire vous devrez justifier en cas de sinistre la valeur de votre Alpine soit par un rapport d'expertise, une facture d'achat ou tout moyen légal de paiement.

LES GARANTIES :

OPTION 1 Responsabilité civile.
Protection juridique circulation.

OPTION 2 Responsabilité civile.
Protection juridique circulation.
Bris des glaces et des projecteurs.

OPTION 3 Responsabilité civile.
Protection juridique circulation.
Incendie, Vol.

OPTION 4 Responsabilité civile.
Protection juridique circulation.
Vol, incendie, bris des glaces.

OPTION 5 Tous risques.



OPTION MONDIAL ASSISTANCE :

Franchise 25 kms ou 0km, incluant le **rapatriement du véhicule à votre domicile**, sauf en cas de déplacement à l'étranger, si l'immobilisation est supérieure à deux jours.

***LES FRANCHISES :***

Responsabilité civile	<i>Sans franchise.</i>
Protection juridique circulation	<i>Sans franchise.</i>
Vol	<i>Sans franchise.</i>
Incendie	<i>Sans franchise.</i>
Bris des glaces	<i>Sans franchise.</i>
Tous risques	<i>115 €.</i>



La franchise de 115€ ne s'applique qu'en cas de sinistre responsable.

USAGE DU VEHICULE :

Aucune contrainte kilométrique. Les garanties sont accordées pour les promenades à l'exclusion des besoins professionnels. Exclusion également des compétitions et épreuves chronométrées sauf Rallye à caractère touristique et rallye de régularité.

CONDUCTEURS AUTORISES :

Le souscripteur et son conjoint.

LE TARIF :

Vous trouverez en annexe un tableau indiquant les tarifs annuels ttc en fonction de la valeur de votre véhicule.

EN CAS DE SINISTRE :

Dès réception de la déclaration de sinistre (constat), s'il s'agit d'un accident de la circulation et si la garantie est acquise, nous mandaterons un expert qui se rendra immédiatement dans le garage ou se trouve votre véhicule et pourra, le cas échéant, délivrer une prise en charge qui vous évitera de régler les réparations.

En cas de bris de glaces, le règlement est effectué par retour du courrier dès réception de la facture.

SOUSCRIPTION PAR CORRESPONDANCE :

Si vous désirez souscrire un contrat par correspondance, il vous suffit de nous retourner l'annexe "proposition" jointe ainsi que les documents suivants :

La photocopie de la carte grise de votre véhicule.

Un rapport d'expertise ou tous justificatifs de valeur, à partir de l'option 3.

Un chèque d'acompte d'au moins un tiers de la prime ou un RIB.

EXPERTISE :

Nous mettons, si vous le désirez à votre disposition un dispositif d'évaluation par correspondance réalisée par le Cabinet CEAB au tarif de 29€ ttc si la valeur de votre véhicule est inférieur à 24000€ et entre 70€ et 150€ au delà.

Cabinet C.E.A.B
Boite Postale 290 – 34506 BEZIERS
Tel 04 67 31 42 28 – Fax 04 67 30 76 17 – Email
evaluation.automoto@wanadoo.fr

Notre garantie prendra effet dès réception de votre courrier et nous vous adresserons immédiatement votre contrat accompagné d'une attestation d'assurance.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Jean-Maurice JACQUES





Les Tarifs



VALEUR DU VEHICULE	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4	Option 5
De 0 à 3000 €	90 €	106 €	150 €	165 €	262 €
3500 €	90 €	106 €	158 €	173 €	286 €
4000 €	90 €	106 €	166 €	183 €	312 €
4500 €	90 €	106 €	177 €	195 €	338 €
5000 €	90 €	106 €	185 €	200 €	364 €

OPTION 1 : Responsabilité civile + Protection juridique circulation.

OPTION 2 : Formule 1 + Bris des glaces.

OPTION 3 : Formule 1 + Vol et Incendie.

OPTION 4 : Formule 1 + Vol + Incendie + Bris des glaces.

OPTION 5 : Tous risques.

GARANTIES COMPLEMENTAIRES

CORPORELLE CONDUCTEUR	Montant Garantie 230000 €	→ 44,00 Euros.
ASSISTANCE	Au delà de 25 kms du domicile	→ 22,00 Euros.
ASSISTANCE	0km	→ 30,00 Euros.

Si vous utiliser régulièrement votre véhicule pour vous rendre sur votre lieu de travail vous pouvez quand même vous assurer ; une majoration de 20% est applicable aux tarifs ci-dessus.

Si vous êtes Jeune Conducteur : moins de 25 ans et/ou 2 ans de permis mais ne pouvant justifier de 2 années d'assurances, une majoration de 50% est applicable aux tarifs ci-dessus.



La proposition jointe doit être intégralement renseignée. A défaut, nous ne pourrons délivrer garantie

PROPOSITION



A retourner à :

Jean Maurice JACQUES
Allianz
3 Rue des Rolliers
CS 90032 30820 Caveirac



N° ORIAS :

Nom et Prénom :

Adresse complète :

Téléphone

Adresse Mail

Date de naissance

Date de Permis de conduire

Numéro de Permis de conduire

Véhicule

Immatriculation

Valeur Agréée

.....
Type Mine

.....
1ere Mise en circulation

.....
Nombre de CV Fiscaux

Formule de garantie choisie (cochez la ou les cases)

Formule 1 Formule 2 Formule 3 Formule 4 Formule 5

Ganrantie Conducteur Assistance Assistance 0km

Usage : Promenade Promenade + Trajet Travail

Périodicité : Annuel Semestriel Mensuel (à partir de 100€ par an)

Je soussigné certifie être assuré auprès
de la Compagnie..... par contrat N°

depuis plus de 24 mois et déclare n'avoir eu aucun accident responsable durant les deux
dernières années.

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"

NE PAS OUBLIER DE JOINDRE A CE DOCUMENT LA COPIE DE VOTRE CARTE GRISE, UN
CHEQUE D'ACOMPTE ET LE CAS ECHEANT UN RIB ET LE RAPPORT D'EXPERTISE DU VEHICULE.
EN CAS DE SOUSCRIPTION PAR MAIL OU FAX LE RIB EST OBLIGATOIRE ET LA PREMIERE
COTISATION SERA PRELEVEE SUR VOTRE COMPTE BANCAIRE